

DANS LA BOUCLE



**LE CONSEIL MUNICIPAL
VOUS SOUHAITE
UNE BELLE ANNÉE 2024.**



**Chères habitantes,
Chers habitants,**

J'ai le plaisir, au nom de tous les conseillers, de vous souhaiter, tous nos meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité pour cette nouvelle année 2024 que nous débutons ensemble (...).

BILAN

Où en étions-nous restés, l'an passé ... après des constats amers, nous nous étions décidés à ne plus regarder au passé, fini le syndrome du p'tit Gibus : « Si j'aurai su je n'aurai pas venu » nous étions là unis et forts de nos certitudes, prêts à aller de l'avant. Mais le proclamer ne suffisait pas, nous allions vite être rappelés à la dure réalité : LE VOULOIR NE FAIT PAS LE POUVOIR, même si nous avions été séduits par l'optimisme de Johnny Halliday : « Pour nous la vie va commencer », nous nous acheminions plutôt vers du Annie Cordy « Je voudrai bien mais j'peux point ».

Notre année 2023, a étrangement commencé, car grâce au Lieutenant Fabrice Lemesle, pompier au SDIS, nous avons été choisis par la Préfecture, pour être le théâtre d'un drôle de spectacle :

une opération NOVI (un plan d'urgence destiné à définir l'organisation permettant de faire face à un événement engendrant de nombreuses victimes). Nous avons donc eu un accident fictif sur la D240 menant à la linerie.

Et à cette occasion, nous avons pu accueillir, en notre Mairie, Monsieur Albertini, préfet de Normandie et préfet de la Seine-Maritime, Monsieur Vivès, Directeur de Cabinet et sous-préfet, le Colonel Gouézec, Directeur du SDIS, Monsieur Gambini, Commandant de la Gendarmerie départementale d'Yvetot, la cellule de crise de la Préfecture et nombre de gendarmes et pompiers. Sur le terrain, c'étaient les médecins et les soignants du SMUR, les pompiers et les associations de sécurité civile, tout cela sous l'œil des médias (FR3 Normandie, BFM... et j'en passe). Mais grâce à cet événement avec l'aide de Fabrice, nous avons commencé à travailler sur notre plan communal de sauvegarde.



Nos souhaits, pour 2023, étaient de redresser la situation financière et d'amorcer les projets de rénovations et de réhabilitations des bâtiments communaux .

En ce qui concerne les économies : l'énergie fut notre premier domaine d'expertise, nous avons recherché par secteur où étaient les consommations importantes pour réduire la facture énergétique, puis mis en place des horloges afin d'éviter la surconsommation...

Deuxième source d'économie : nous avons perdu un des adjoints, il a démissionné de ses fonctions pour raisons personnelles et à souhaiter rembourser les indemnités qu'il avait perçues alors qu'il n'était plus actif au sein du conseil municipal. Nous avons donc assuré ses tâches durant son absence et depuis octobre nous avons un nouveau deuxième adjoint, qui est rémunéré avec les indemnités du maire et du 1er adjoint.

En ce qui concerne la réhabilitation, nous avions prévu, une réunion publique pour partager avec vous les propositions que le CAUE76 (conseil d'architecture) nous avait faites, pour redonner vie aux bâtiments communaux.

La réunion publique n'eut pas lieu, elle se transforma en commission travaux avec le Conseil Municipal. Mais le couperet tomba vite, pas de trésorerie donc pas de possibilité d'investir.

En effet, les devis pour la réfection du mur et de la voûte de l'église se montent à la modique somme de 400 000 € (plus ou moins 10 à 20 %) car les chiffres datent de mai 2023.

Nous n'avons pas baissé les bras pour autant puisqu'avec l'aide de Monsieur Didier Terrier, Conseiller Départemental, nous avons monté un dossier de subventions : CRTE (dispositif commun au département et à la région), puis nous avons monté un dossier à la Fondation du Patrimoine. Et Monsieur Le Préfet, nous a incité à participer à un nouvel appel à projet : Villages d'avenir » que l'État a mis en place et qui devrait nous permettre d'avoir un appui de proximité en ingénierie pour nous accompagner dans nos projets.

Le résultat de ces trois dossiers : le département nous accompagne pour 30%, (100 000€ environ) la Région ne nous suit pas, le dossier de la Fondation du Patrimoine doit être représenté, ce dernier n'a pas été pris en compte car il nous fallait réaliser les diagnostics de l'église et du mur du cimetière avant. Mais comment les financer, nous n'avons pas de trésorerie. Et pour finir, nous n'avons pas été retenu pour le dispositif « Village d'avenir »... que dire ? Comme nos agriculteurs : On marche sur la tête !

Une à une nos ébauches de projets sont tombées à l'eau : le gîte communal, la viabilisation du terrain derrière l'école ... l'installation de notre distributeur à pain qui n'a jamais vu le jour (le boulanger nous a lâché) et après avoir relancé le projet auprès d'autres professionnels, rien n'y a fait.

La remise de la dette de la taxe perçue à tort en 2017 (d'un montant 54 552,80€) n'a pas été obtenue, mais à force de courriers et de rencontres, (pendant 1 an), nous sommes arrivés à négocier un échelonnement de celle-ci. Les impôts nous proposent de rembourser 3000€, par an en 2024, 2025 et 2026 et de revoir pour les 45 000€ restants, comment envisager leur remboursement en fonction de notre santé financière en 2026, pour l'année suivante.



Mais ce qui nous a peiné le plus, ce qui a été le plus déchirant, c'est la décision que nous avons été contraints de prendre avec M. Claude Bouteiller, maire d'Ectot les baons : la fermeture de nos deux écoles. Nous avons à l'heure actuelle 8 élèves de Baons le comte scolarisés sur les classes du RPI, qui en comptent 37.

Les dépenses de fonctionnement de l'école, la garderie et la cantine sont des charges lourdes pour nos communes, et comme si cela ne suffisait pas, pour alourdir la balance, à la rentrée 2023, la Région a décidé d'arrêter de payer le transport scolaire sur la période du midi, il restera par an à charge plus 8000€ pour chaque commune. L'école représente un 1/3 de notre budget.

Nous le savions depuis la fermeture de la deuxième classe d'Ectot les baons, en 2021, que le compte à rebours était commencé. (...)

L'aventure de nos enfants continuera sur Ste Marie des Champs, à la rentrée prochaine et c'est sereinement que nous les leur confions, ils ont déjà en novembre dernier pris leur marque, en visitant l'école.

-En 2023, nous avons vu un CCAS dynamique car il a pu, outre l'aide solidaire, la création et l'envoi de cartes d'anniversaires, gâter nos aînés avec des paniers gourmands pour ceux qui le souhaitaient et pour les autres, ils se sont vus convier au restaurant en février. Les enfants scolarisés à Baons-le-Comte, n'ont pas été de restes car ils ont également reçu un cadeau de la part du Père-Noël. Nous envisageons d'ailleurs que ce soient les enfants de la commune qui en bénéficient l'an prochain.



Depuis la rentrée de septembre, une fois par mois, nous avons une soirée jeux de société, en partenariat avec le Club Mölkk'Yvetot et cela fonctionne plutôt très bien. Au cours des 6 rencontres que nous avons eues, petits et grands ont pu partager avec des habitants des villages voisins.

PROJETS

Si vous nous demandez quels sont vos projets pour l'année 2024, nous vous répondrons que nous avons bravé plusieurs tempêtes mais que la barque n'a pas coulé parce que nous nous serrons les coudes.

Nous allons gagner en souplesse au niveau de la trésorerie de la commune, moins de charges communales et puis nous travaillons avec le service financier de la Communauté de Communes qui nous aide et nous soutient, en théorie et en pratique. Nous les en remercions. Nous ne désespérons pas, et nous continuons à monter des projets, des demandes de subventions.

2024, nous le souhaitons verra l'inversion de la tendance. Nos finances, après une longue maladie et un traitement adapté depuis 2022, commence à remonter et c'est avec beaucoup d'espoir que 2024 verra notre convalescence et peut-être notre guérison, au moins notre rémission.

Nous espérons avancer dans nos projets de restauration et de réhabilitation des bâtiments communaux. Ce qui est sûr, la commune continuera à être gérée de façon saine et raisonnée.

Nous avons de petits projets qui devraient nous ramener de la trésorerie prochainement, mais il est un peu prématuré de les évoquer ce soir car ils ne sont pas finalisés. Nous en reparlerons plus tard.

Sans école, à la rentrée 2024, la commune va devoir se réinventer, à nous de faire revenir de la vie dans notre village, réenchanter nos locaux vides. Je crois fort, au tissu associatif de notre village pour nous accompagner dans ce virage.



Un grand bravo à nos associations locales qui se démènent, d'ailleurs nous en accueillerons une nouvelle en début d'année, avec une vocation différente ...

Et même si cette année, il souffle comme un air de Jeux Olympiques, à l'instar de Pierre de Coubertin, pour nous, l'important n'est pas **que** de participer, mais de finir la course.

Et je peux vous dire que je suis accompagnée d'une équipe de sportifs et que les notions véhiculées par le sport, ils les connaissent : le travail d'équipe, l'égalité, la discipline, l'inclusion, la persévérance et le respect.

J'aurai pu clore cette cérémonie par une morale si chère à Jean De La Fontaine, mais laquelle choisir, je vous laisse le soin de choisir la vôtre ...

Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage. –

LE LION ET LE RAT

Il faut s'entraider c'est la loi de la nature. –

L'ANE ET LE CHIEN

Travaillez, prenez de la peine :

C'est le fonds qui manque le moins. (...)

Mais le Père fut sage

De leur montrer avant sa mort

Que le travail est un trésor –

LE LABOUREUR ET SES ENFANTS.

En 2023, notre commune a recensé :

- 2 Naissances
- 2 Mariages
- 2 Décès

Règlement Général sur la Protection des Données - CNIL



HORAIRES DE LA MAIRIE

Permanences

Lundi de 10H00 à 12H00
Jeudi de 16H45 à 18H45

OU
sur rendez-vous au :

02.35.56.66.72

OU

06.60.63.46.75 ou 06.81.34.64.86



<https://www.facebook.com/Mairie-de-Baons-le-Comte-104250068811020/>

sur le site : <http://baons-le-comte.fr> et sur



L'équipe municipale vous renouvelle tous leurs bons vœux pour cette année 2024.